

Privas, le 24 février 2022

Préalable FO au C.T du 28 février 2022

Chères, chers collègues,

Les rapports soumis aux débats du comité technique du 28 février sont :

- La réorganisation des services.
- Les ratios pour les prochains avancements de grade.
- Les remboursements des frais de déplacements.
- Les ajustements RIFSEEP pour certains grades.
- L'utilisation des véhicules de service.

Nous réclamons le retrait du dossier concernant **les remboursements des frais de déplacements**, car il est indispensable d'étudier en détails le sujet afin qu'aucun agent ne soit lésé.

Nous souhaitons que **les ajustements RIFSEEP** fassent l'objet de discussions approfondies en groupes de travail dès la venue du DGA Ressources et de la DRH.

D'autre part, un cahier de revendications a été adressé au Président, élaboré à partir de vos attentes, mais aussi de vos inquiétudes ! Rappel de nos tracts.

- Première rencontre intersyndicale avec le Président du 12 octobre 2021.
- Astreinte : Nos heures pour la gloire du 22 janvier 2022
- 2022, une année pleine d'incertitudes pour le personnel départemental du 28 janvier 2022.
- Flash Info du 7 février 2022.
- Réalités et Illusions du 3 février 2022.
- Communication commune pour le secteur social du 11 février 2022.

Autant de sujets importants qui nécessitent des réponses pour une large majorité d'agents ! Le silence du Président Olivier AMRANE pour aborder les orientations de la collectivité nous laisse supposer qu'un nouveau scénario de la série « QUI DONC PILOTE LA COLLECTIVITE » va devoir être écrit !

- **Dans ce contexte, nous demandons au Président de recevoir les trois organisations syndicales au plus tôt afin d'obtenir des réponses aux différentes interrogations que le personnel nous a adressé.**

SAVOIR ET COMPRENDRE, NOTRE ENGAGEMENT POUR VOUS.

L'équipe FORCE OUVRIERE